

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DU GERS  
**VILLE DE PAVIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

date		Nombre de Membres		Suffrages			
Séance	Convocation	En exercice	Présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
04/04/2024	22/03/2024	19	14	18	18	/	/

**PRÉSENTS** : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Claudine CARAYOL, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Brigitte LALANNE BAJON, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

**PROCURATIONS** : Isabelle BRUNEL donne procuration à Marie-Christine VERDIER, Radouane KHABBAL à Ludovic SICARD, Philippe SENTEX à Alexandre DENEITS, Géraldine DUTREY à Brigitte LALANNE BAJON.

**ABSENTE** : Martine DAREUX.

**SECRETAIRE** : Karine BESSE

**Délibération n° 2024-026**

**7.1 Décisions budgétaires**

**Objet : Affectation des résultats - Budget annexe ZAC FLEURIAN**

Le Conseil Municipal de la commune de PAVIE réuni sous la présidence de M. BLAY Jean-Michel, Maire, après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2023 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

**Section de fonctionnement**

- Résultat de l'exercice 2023 Budget annexe ZAC Fleurian  
qui est égal au compte 12 " Résultat de l'exercice " figurant au compte de gestion -60 990.90 €

Report à nouveau 60 990.90 €

Résultat de fonctionnement cumulé D002 0.00 €

**Section d'investissement**

Solde d'exécution Budget annexe ZAC Fleurian (avec les résultats antérieurs) 0.00 €

Solde des restes à réaliser

Excédent de financement R001 : 0.00 €

**décide d'affecter au budget pour 2024, le résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice 2023 de la façon suivante :**

1° couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" la somme de 0.00 €

2° le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 "Excédent de fonctionnement reporté" 0.00 €

Pavie, le 05 avril 2024

L'adjointe aux finances

Claudine CARAYOL

